

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 avril 2019

Communiqué de presse

Lancement de l'appel à projets Sécurité Routière

La délégation à la sécurité routière de la préfecture de Martinique, lance un appel à projets, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019.

Suite à l'analyse dynamique des données de l'accidentologie en Martinique, les enjeux locaux retenus sont :

- La sensibilisation des usagers de deux-roues motorisés ;
- La sensibilisation au partage de la route ;
- Les pratiques addictives : alcool, stupéfiants ;
- Les comportements à risques (distracteurs, non-port de la ceinture...etc.) ;
- la vitesse ;
- le risque routier professionnel.

L'appel à projets est consultable sur le site de la préfecture de Martinique :

<http://www.martinique.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Theme-Securite-routiere>

Les projets présentés devront impérativement, sous peine d'être déclarés irrecevables, respecter les conditions suivantes :

- ✓ Être réalisables avant le 31 décembre 2019,
- ✓ Se dérouler avant le 30 octobre 2019, pour les projets nécessitant une participation financière,
- ✓ Comporter des éléments d'évaluation qualitative et quantitative afin que soit apprécié le bilan de l'action par la Délégation de sécurité routière.

Les dossiers de candidatures devront comporter une fiche projet et être transmis à la DEAL avant le 15 mai 2019 à l'adresse suivante :

**DEAL MARTINIQUE - STMS – M. LIROY -
Pointe de Jaham - BP 7212 - 97244 Schoelcher**

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972